



---

OSCE Human Dimension Implementation Meeting 2019

Working Session 6

**Freedom of peaceful assembly and association / Civil Society**

Warsaw, 19 September 2019

Declaration of the Swiss delegation

---

Mme la Modératrice/ M. le Modérateur,

La société civile joue un rôle essentiel dans la collecte et la dissémination de l'information dans la région de l'OSCE. Ceci concernant les violations des droits de l'homme, ainsi que pour atteindre les buts de coopération que l'organisation s'est fixée. Cette société civile est pourtant menacée par des lois visant à restreindre sa marge de manœuvre et à la priver de financements. Elle est décrédibilisée par les discours qui qualifient les organisations de la société civile « d'agents étrangers ». Ces derniers temps, elle est aussi victime de restrictions apportées à l'espace digital au nom de la sécurité ou de la lutte contre le terrorisme.

Les technologies digitales offrent en principe de nombreuses opportunités pour l'exercice des droits de liberté de réunion pacifique et d'association. Grâce à elles, les membres de la société civile peuvent communiquer davantage entre eux au-delà des frontières. Les ONG peuvent faire avancer leur travail de promotion des droits de l'homme de manière innovante, tout en trouvant de nouvelles sources de financement. Les restrictions imposées par les Etats dans la sphère digitale en violation des engagements de l'OSCE et du droit international des droits de l'homme doivent par conséquent être combattus.

La Suisse invite les Etats-membres de l'OSCE à mettre en œuvre les lignes directrices de l'OSCE sur la liberté de réunion pacifique, ainsi que celles relatives à la protection des défenseurs des droits de l'homme. Elle les encourage à prêter une attention particulière à ces aspects au moment de mettre en place des législations ou des mesures concernant la sphère digitale.

Je vous remercie.